

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des publicités ciblées adaptées à vos centres d'intérêts. [Pour en savoir plus et paramétrer les cookies](#)

franceinfo

TV RADIO LE LIVE

"Pièces à conviction". Panique à la mairie : quand les élus dérapent



Ce direct débutera mercredi 14 novembre 2018 à 23h35

Par franceinfo – France Télévisions

Mis à jour le 12/11/2018 | 17:05 – publié le 25/10/2018 | 05:12

Si les maires demeurent les élus préférés des Français, un sondage du Cevipof publié début 2018 révèle qu'en un an, la confiance qu'ils leur accordent a fortement chuté, de 64% à 55%. Il est vrai que certains élus sont loin d'être irréprochables : incompétence, amateurisme, folie des grandeurs, clientélisme, conflits d'intérêts, malversations, parfois, des maires franchissent la ligne blanche. "Pièces à conviction" a enquêté sur la gestion de plusieurs communes en difficulté, comme Marseille, Cuges-les-Pins, Bagnolet, Le Kremlin-Bicêtre. Comment la gestion des maires est-elle contrôlée ? Ont-ils trop de pouvoir ? Quels recours pour les citoyens lorsque leurs élus dérapent ?

Ecole, aide sociale, voirie, aménagement de l'espace, transports, ordures, police, vie culturelle, accès au numérique... le maire décide d'une grande partie de notre quotidien, et les budgets gérés par les municipalités sont colossaux : on compte de 80 à 100 milliards d'euros pour l'ensemble des villes françaises.

Si le maire demeure l' élu préféré des Français, un sondage du Cevipof publié début 2018 révèle qu'en un an, la confiance qu'ils lui accordent a fortement chuté, de 64% à 55%. Pourquoi cette cote de popularité a-t-elle tant dégringolé ?

Incompétence, folie des grandeurs, voire malversations...

"Pièces à conviction" a enquêté sur la gestion de plusieurs communes en difficulté. Certains élus sont loin d'être irréprochables : incompétence, amateurisme, folie des grandeurs, clientélisme, conflits d'intérêts, malversations, parfois, des maires franchissent la ligne blanche.

A Marseille, le parquet national financier a auditionné pendant sept heures le maire Jean-Claude Gaudin, qui règne sur la ville depuis vingt-huit ans. A Cuges-les-Pins, dans les Bouches-du-Rhône, de drôles de pratiques au sein de la mairie minent la gestion de la commune.

Quels recours pour les administrés ?

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des publicités ciblées adaptées à vos centres d'intérêts. [Pour en savoir plus et paramétrer les cookies](#)



☰ franceinfo



TV



RADIO



LE LIVE

les citoyens lorsque leurs élus dérapent ?

Une enquête de Delphine Lopez diffusée le 14 novembre 2018.

Cette enquête est suivie d'un débat animé par Virna Sacchi, qui reçoit **Stéphane Gatignon**, maire de Sevrans de 2001 à 2018, et **François Ecalle**, ancien rapporteur général à la Cour des comptes, spécialiste des finances publiques.

La rédaction vous invite à commenter l'émission sur [sa page Facebook](#) ou sur [Twitter](#) avec le hashtag [#PacFTV](#).

A lire aussi

"Pièces à conviction". Pollution industrielle: l'enfumage continue

"Pièces à conviction". Monaco : qui fait la loi sur le Rocher ?

"Pièces à conviction". Olympique de Marseille, quand le milieu faisait la loi

"Pièces à conviction". Fourrières : un business hors contrôle

"Pièces à conviction". Bernard Arnault, l'art de payer moins d'impôts

Sujets associés

Pièces à conviction

Tous les replays de l'émission

CONTENUS SPONSORISÉS



Saviez vous qu'il ne faut pas mettre les oeufs dans le frigo?

La Lettre Néo-Nutrition



Il n'y a pas que Brigitte Macron qui aime les hommes plus jeunes !

Femme Actuelle



Avec l'Envoi en boîte aux lettres, envoyez vos colis depuis chez vous !

La Poste



30 photos étonnantes de frères et soeurs qui reproduisent leurs photos d'enfance

funtof

outbrain

Actualités

Les magazines

Les magazines de France 3

Pièces à conviction

Le Live